

Compte-rendu du Conseil Municipal

Le quinze mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, Mme Marie-Christine TOURENNE, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Frédéric GAUTHIER, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Michard BERNARD, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAËZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF, M. Sylvain ROOY.

Représentés : M. Sylvain CONNANGLE donne procuration à M. Pascal DELTEIL et Mme Coraline ROTH donne procuration à Mme Christine LALIZOU.

M. Christophe DURAND est élu secrétaire de séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Rythmes scolaires rentrée 2024/2025

- Construction restaurant scolaire – choix maîtrise d'œuvre – confirmation de la commission d'appel d'offres du 10 mai 2023 et du conseil municipal du 7 juin 2023

Le Conseil Municipal adopte l'ordre du jour ainsi modifié.

➤ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2024

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Présentation du Conseil Départemental de la Dordogne : zoom sur le canton du Pays de la Force – Raphaëlle LAFAYE et Pascal DELTEIL

Les conseillers départementaux présentent le Conseil Départemental : zoom sur les compétences et plus spécialement sur le canton du Pays de la Force.

➤ Recrutement et rémunération d'agents contractuels pour la saison piscine municipale

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'embaucher du personnel saisonnier pour assurer le fonctionnement de la piscine municipale durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Ces agents seront chargés :

- De l'entretien du parc et des locaux de la piscine
- du bar et des entrées de la piscine

Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice majoré 366 pour une durée hebdomadaire de travail de 35h.

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de recruter des agents et de conclure les contrats d'engagements.

➤ Recrutement de maîtres-nageurs à la piscine municipale – saison 2024

Monsieur le Maire propose d'embaucher des maîtres-nageurs pour la surveillance de la baignade à la piscine municipale durant la période du 1^{er} juillet au 31 août 2024. Ces agents seront rémunérés sur la base de l'indice brut 480 majoré 421 (emploi d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe – 6^{ème} échelon)

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de recruter des agents et de conclure des contrats d'engagement.

➤ Point La Poste

La Poste a décidé de modifier ses horaires d'ouverture pour la saison estivale avec une réduction du temps d'ouverture de 50 %.

Durant l'année, La Poste est régulièrement fermée par décision arbitraire des dirigeants de La Poste. Le Conseil Municipal demande fermement à la direction de La Poste d'honorer ses missions du service public en maintenant les horaires d'ouverture actuels (matin et après-midi) du bureau de Gardonne.

Une pétition est lancée auprès des habitants et des courriers seront envoyés aux différents élus, au Premier Ministre ainsi qu'au Président de la République.

➤ Travaux d'éclairage public « remplacement foyer 0317 » - Rue du petit Caminel

Le SDE 24 a établi un projet de renouvellement du foyer 0317 – Rue du petit Caminel pour un montant HT de 1 459,38 € HT soit 1 751,26 € TTC. S'agissant de travaux « Renouvellement suite impossibilité dépannage » et en application du règlement d'intervention adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 65,00 % de la dépense HT soit un montant estimé à 948,60 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le dossier qui lui est présenté et s'engage à régler au SDE 24 les sommes dues.

➤ **Travaux d'éclairage public – Remplacement foyers 56/57/58/59/60 – Avenue du Périgord :**

Le SDE 24 a établi un projet de renouvellement des foyers 56/57/58/59/60 – Avenue du Périgord pour un montant HT de 19 623,44€ HT soit 23 548, 13 € TTC. S'agissant de travaux « Renouvellement : aménagement, travaux EP seuls, matériel obsolète » et en application du règlement d'intervention adopté le 14 décembre 2022, la participation de la commune s'élève à 65,00 % de la dépense HT soit un montant estimé à 12 755,24 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le dossier qui lui est présenté et s'engage à régler au SDE 24 les sommes dues.

➤ **Tableau des effectifs au 13 mai 2024**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des effectifs de la commune au 13 mai 2024

Service Administratif : 2 agents titulaires et 1 agent contractuel

Service Technique : 4 agents titulaires et 3 agents en contrats aidés et 2 agents contractuels

Service Animation : 5 agents titulaires et 5 agents en contrats aidés

➤ **Tour de rôle pour les élections européennes du 9 juin 2024**

| | | | |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| De 8h à 10h | * Christophe BAËZA * Patrick LE CLAINCHE * Jean-Claude ROSET * Christophe DURAND | De 14h à 16h | * Séverine BORDAS * Marie-Claude JAVERZAT * Christine LALIZOU * |
| De 10h à 12h | * Jean-Christophe BOUSQUET * Frédéric GAUTHIER * Pascal DELTEIL | De 16h à 18h | * Michel BERNARD * Sylvain ROOY * Christine TOURENNE * Coraline ROTH |
| De 12h à 14h | * Hélène BEDUBOURG * Christelle CHATEAUNEUF * Béatrice FEYTOUT | | |

➤ **Rythmes scolaires rentrée 2024-2025**

L'organisation de la semaine scolaire à 4 jours étant donnée à titre dérogatoire nécessite un bilan et une nouvelle proposition tous les 3 ans

Le Conseil d'Ecole qui s'est réuni le 14 mai 2024 a voté à l'unanimité pour renouveler leur demande d'organisation de la semaine scolaire répartissant 24 heures d'enseignement sur 4 journées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable pour continuer la semaine à 4 jours.

➤ Construction restaurant scolaire – choix maîtrise d’œuvre – confirmation de la commission d’appel d’offres du 10 mai 2023 et du conseil municipal du 7 juin 2023

Après la réunion de la commission d’Appel d’Offres du 10 mai 2023, il a été décidé lors de la réunion du conseil municipal du 7 juin 2023 de retenir la société SCAPA pour la somme de 76 680 € TTC.

Le conseil municipal réémet une décision favorable pour la délibération qui avait été oubliée.

➤ Rapport des commissions

Prochain Conseil Municipal le mardi 11 juin 2024

La séance est levée à 21h55

Le Maire

DELTEIL Pascal

Le Secrétaire de Séance

DURAND Christophe